

TARIFICATION DES ACTES AU LABORATOIRE

Les montants sont exprimés en Ariary

Tarification des actes et kits de prélèvement au laboratoire :

Actes ou consommables	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Prise de sang, ou Prélèvement urétral, ou Prélèvement divers (Bactériologie, Mycologie...)	3 900	4800	4800
Prélèvement cervico-vaginal / FCV	5 400	9 000	9 000
Kits de prélèvement (consommables de prélèvements)	4 000	NA(*)	NA(*)

(*) NA : Non Applicable

Tarification des actes de biologie médicale :

Lettre	Tarif A	Tarif B	Tarif C
B	305	485	530

Certaines analyses ont désormais une cote unique et fixe en Ariary.

La cotation minimum par dossier est de B20.

Les différents tarifs pratiqués au laboratoire :

Tarif A : Patients sans prise en charge (quel que soit la nationalité)

Tarif B : Patients avec prise en charge « comptes clients publiques »

Tarif C : Patients avec prise en charge « comptes clients privés », patients avec prise en charge sécurités sociales étrangères, structures médicales libérales réalisant les prélèvements à l'extérieurs de l'IPM (Sociétés, préleveurs à domicile, ...)

Examens transmis à un laboratoire spécialisé en France : les tarifs sont calculés en Ariary selon le taux en vigueur par rapport au tarif en euros du catalogue CERBA.

Frais d'envoi des examens en France : 10 200 Ariary

Les tarifs indiqués dans le catalogue ne sont pas contractuels et restent susceptibles de modification.

La Direction du laboratoire